

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT**

Identificateur du produit/Nom commercial: # 621
Code du produit/Identification interne: Aucun
Usage du produit/Description: Graisse silicone diélectrique
Nom chimique : Mélange
Famille chimique: S/O
Date de la fiche signalétique: Le 18 avril 2018
Identificateur du fournisseur: PR Distribution
6500 rue Zéphirin Paquet, Québec, QC, G2C 0M3 1800-463-5259
Identificateur du fabricant: Même que le fournisseur
Numéro de téléphone d'urgence: Canutec 613-996-6666.
Classification SIMDUT: NON CONTRÔLÉ

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**Vue d'ensemble en cas d'urgence**

Peut causer des irritations transitoires aux yeux et à la peau.

EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ

Voie d'administration Contact cutané, absorption par la peau, contact oculaire, ingestion et inhalation.

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation: Peut causer une irritation légère transitoire.

Peau: Peut causer une irritation légère transitoire.

Yeux: Peut causer une irritation légère transitoire.

Ingestion: Peut causer une irritation légère transitoire.

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : Consulter la Section 11 «Propriétés toxicologiques » pour plus de renseignements.

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 «Propriétés toxicologiques » pour plus de renseignements.

SECTION 3 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)
Silice amorphe	7631-86-9	5-10	3160 mg/kg (oral, rat)	P/D
Silice amorphe traitée	68583-49-3	1-5	P/D	P/D
Polydiméthylsiloxane	63148-62-9	60-100	P/D	P/D

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**Inhalation:**

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact cutané:

Rincer doucement la région affectée avec de l'eau courante pendant au moins 5 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact oculaire:

Rincer immédiatement les yeux affectés doucement avec de l'eau pendant au moins 5 minutes. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité: Ne s'enflamme pas dans des conditions normales d'utilisation.

Point d'éclair (méthode) : 204,4°C (COC)

Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : P/D

Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : P/D

Sensibilité aux chocs: Probablement insensible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques: Probablement insensible.

Température d'auto-inflammation: P/D

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Enlever toutes les sources d'inflammation. Enlever ou isoler les matières combustibles et inflammables. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Ventiler les lieux du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux, provinciaux et nationaux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Ne pas utiliser ce produit près des secteurs de soudage, des flammes ou des surfaces chaudes. L'équipement de manutention devra être mis à la terre de façon adéquate. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matières incompatibles comme les matières oxydantes fortes. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé loin des rayons du soleil, à l'écart de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

Matières incompatibles :

MATIÈRES OXYDANTES FORTES, ...

**SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition:** Il n'existe aucune donnée pour ce produit. Voici les données pour chaque ingrédient :

Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Silice amorphe	P/D	P/D	P/D	P/D
Silice amorphe traitée	P/D	P/D	P/D	P/D
Polydiméthylsiloxane	P/D	P/D	P/D	P/D

Mesures d'ingénierie:

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène général :

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou les brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**État physique, couleur et odeur:** Solide blanc inodore.**Seuil de l'odeur:** P/D**pH :** P/D**Point de fusion/congélation:** P/D**Coefficient de répartition huile/eau:** P/D**Densité (eau = 1):** 1,03**Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1):** P/D**Point d'ébullition:** P/D**Tension de vapeur:** P/D**Solubilité dans l'eau:** Insoluble**Densité de vapeur (Air = 1):** P/D**% volatilité (volume):** P/D**SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ****Stabilité et réactivité :** Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.**Polymérisation:** Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.**Conditions à éviter :** Consulter les matières incompatibles à la Section 7.**Matières à éviter :** Consulter les matières incompatibles à la Section 7.**Produits de décomposition dangereux :** Consulter « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.**SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES****Données toxicologiques:** Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. **Consulter la Section 3 pour plus de renseignements.****Cancérogénicité :** Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérogène.**Téatogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :** P/D**Sensibilisation de la peau :** P/D**Sensibilisation des voies respiratoires :** P/D**Conditions aggravées par l'exposition :** P/D**Matières synergiques :** P/D**SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Impact sur l'environnement :** Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même.**Caractéristiques environnementales importantes :** P/D

P/D - PAS DISPONIBLE & S/O - SANS OBJET



Toxicité pour les organismes aquatiques : P/D

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention : Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.

Méthodes d'élimination : Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :

Classification TMD: NON RÉGLEMENTÉ

Cas spécial: S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements SIMDUT:

Le produit n'est pas réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Consulter la Section 1 pour la classification SIMDUT. *Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC. Ce produit est vendu comme produit antiparasitaire au Canada.*

Renseignements Canadian Environmental Protection Act (CEPA): Les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Renseignements OSHA États-Unis :

Ce produit est réglementé selon OSHA. Cette fiche contient tous les renseignements requis par OSHA.

Renseignements TSCA États-Unis : Les ingrédients sont inscrits sur la TSCA.

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: NSS ENTREPRISE INC. pour Les Pièces d'Auto Transit Warehouse Distribution

Numéro de téléphone: Tél. 514-239-8785 ou (418) 837-8916

Références:

1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2013.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2013.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres. Fin de la fiche signalétique